



Commune de

Baelen

N° 406

M A I
J U I N
2018

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

LES POLLINISATEURS

PAROLE À...

Anthony Loffet et Amaury Massenau

HISTOIRE

Le Garnstock

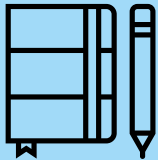
NATURE

Les libellules

**LE PROGRAMME
DES KERMESSES**







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique: **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourog

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Consultations du docteur Xhaufaire

À partir de janvier 2018, les consultations médicales se feront uniquement sur rendez-vous, ceci afin de répondre à la majorité d'entre vous et d'améliorer la qualité de votre consultation. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le numéro de téléphone habituel: 087/76.30.81.

Dr. Xhaufaire

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



Au moment où les travaux de l'aménagement du cœur du village se terminent, je voudrais apporter certaines précisions concernant le déroulement de ce type de chantier qui interpelle et alimente les conversations notamment au sujet des délais d'exécution qui paraissent longs voire très longs.

Une fois le travail de l'auteur de projet terminé et approuvé, le maître d'œuvre (la commune) procède à la mise en adjudication du projet afin de désigner l'entreprise générale qui réalisera les travaux et, quand ceux-ci incluent notamment la pose d'égouts, la pose ou la réfection de conduites d'eau, tout est mis en œuvre pour tendre vers des marchés conjoints (le même entrepreneur est chargé de l'ensemble de ces travaux). Quand tout se déroule de cette façon, il est plus aisé de conserver la maîtrise du planning et de respecter le délai des travaux, fixé en jours ouvrables, et mentionné dans le cahier des charges.

Là où les choses peuvent se compliquer pour l'entrepreneur adjudicataire, c'est quand il n'a pas été possible de procéder aux marchés conjoints et qu'il faut dès lors coordonner l'action d'autres intervenants qu'on appelle communément les impétrants, lesquels profitent des travaux pour agir dans le secteur qui les concernent (gaz, électricité, téléphonie, etc...).

Autres éléments qui suspendent le délai d'exécution et donnent le sentiment que « *les choses* » traînent et qu'il faut aussi prendre en compte, ce sont les interruptions du chantier pour cause d'intempéries et les périodes de vacances.

Il faut aussi évaluer l'importance du chantier; l'aménagement du cœur du village, ce sont des travaux en surface qui resteront visibles mais aussi le renouvellement ou l'adaptation de toutes les infrastructures souterraines.

Si le temps vous a paru long et qu'on a dû subir les désagréments inhérents à ce type de chantier, l'entrepreneur a respecté le délai d'exécution initialement prévu sans quoi il se serait exposé à des amendes de retard conséquentes.

Je vous remercie pour votre patience et vous fixe rendez-vous le 9 juin prochain pour une inauguration conviviale.

Vous l'avez certainement lu ou entendu, en cette année électorale, il semblerait selon les journalistes que les communes s'activent pour entamer de nombreux chantiers. Ce serait là une façon de séduire l'électeur! Pensez-vous, mesdames, messieurs les journalistes que les citoyens soient assez stupides pour résumer tout le travail d'une mandature de six ans à quelques gesticulations pré-électorales? De plus, on sait que les chantiers sont souvent sources de désagrément et, par conséquent, susceptibles d'indisposer les éventuels électeurs...

Les chantiers entamés sur notre commune sont initiés depuis plusieurs années et liés à des subsides importants qui, pour être obtenus, nécessitent de longues démarches administratives. Lors du vote du budget 2018, adopté à l'unanimité par le conseil communal, le choix a été fait de ne pas inscrire opportunément de grands projets pour l'année en cours et de consacrer toute notre énergie à faire aboutir les dossiers...

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition: **juillet-août 2018** distribué vers le **09 juillet 2018**

Date limite de remise des documents: 15 juin 2018

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois). Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée : le **lundi 21 mai** (Pentecôte)

CARTES D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUES BELGES

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Diego LAZZARO, Heggen, 4 (06/03)
Clément NIX, r. de la Source, 11 (06/03)
Livia LUCCIOLI, r. du Thier, 26 (05/03)
Neela DIOP KISTEMANN, ch. de la Joie, 9 (20/03)
Alessia CANTELLA, Forges, 12/3/3 (29/03)
Margaux AHN HERCOT, rte Jean XXIII, 16 (04/04)
Anas ISMAILI ALAOUI, r. Plein-Vent, 61 (06/04)

Mariages

David GARCIA BUOSI et **Sabrina MARCHAL**,
r. Braun, 27/A (03/03)
Guy CHAPELLE et **Anna ORSINI**,
Boveroth, 50 (18/10)
Christophe HEUSCHEN et **Phyline GOENEN**,
rte d'Eupen, 216 (26/03)
Jason PFAFF et **Jessica CORMAN**,
Heggen, 44 (14/04)

Décès

Margareta TORNACK, vve de **Omiros Andonyadis**,
r. du Pensionnat, 7 (23/02)
Boris BECKERS, r. du Pensionnat, 3 (04/03)
Mathilde LEMAIRE, r. du Pensionnat, 3 (09/03)
Katharina WERNER, vve de **Karl Kaiser**,
r. du Pensionnat, 7 (13/04)
Maria TIMERS, r. du Pensionnat, 7 (14/02)
Joseph CRUTZEN, époux de **Simone Dinon**,
Forges, 12/1/2 (06/03)
Josephine RADERMECKER, vve de **Joseph Colle**,
r. de l'Eglise, 8 (20/03)
Maurice LIXON, époux de **Françoise Derousseau**,
Sur les Roches, 16 (25/03)

PLANNING PARUTIONS 2018 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
juillet/août 2018	15-juin-18	lundi 9 juillet
sept/oct 2018	15-août-18	lundi 10 septembre
nov/déc 2018	15-oct.-18	lundi 12 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, **les bureaux de l'Administration seront fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août**. En outre, il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques : le 1^{er} samedi de juillet (07/07) et le 3^e samedi d'août (18/08). L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année. Merci de votre compréhension.

OBJETS TROUVÉS

Le 1^{er} mars à Membach, **une veste coupe-vent contenant un trousseau de clés**.
Le 15 mars au guichet de l'administration communale, **une boucle d'oreille avec un petit brillant**.
Le 8 avril route Jean XXIII, **une clé de voiture de marque Ford**.
Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose. **Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)**



Le bureau de l'ALE est ouvert au public **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous**.

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76 01 28 - Fax 087/76 01 17
ale@baelen.be

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).
Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h**.



Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21-4840 WELKENRAEDT
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00
E maisondeemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h00

LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - 4000 LIEGE | Tél. : 04/230.11.11 | Fax: 04/230.11.20 | www.spi.be



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30 - Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00
1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BAELEN MET EN VENTE UN TERRAIN À BATIR

SIS **RUE DE L'INVASION À MEMBACH**, CADASTRÉ
COMMUNE DE BAELEN, 2^{ÈME} DIVISION, SECTION
A 150 R 12 PARTIE D'UNE CONTENANCE DE 1.182,5 M²



LA VENTE S'OPÈRE DE GRÉ À GRÉ; LE MONTANT DE LA VENTE EST FIXÉ AU MONTANT MINIMUM DE **45.000,00 €**;

Le Collège communal est chargé de la publicité de la vente, par une publication sur Immoweb, dans les bulletins communaux des mois de mars/avril et mai/juin 2018, sur le site internet communal, et par un affichage sur le terrain ainsi qu'aux valves de la Commune, pendant une durée de 90 jours calendrier du 12 mars au 9 juin 2018.

Les offres de prix écrites, datées et signées, doivent être adressées au Collège communal, rue de la Régence 1 à 4837 Baelen, soit:

- par voie postale
- par dépôt dans la boîte aux lettres de l'administration communale
- par dépôt au guichet de l'administration communale
- par email à l'adresse dg@baelen.be

Le Collège communal examinera l'admissibilité des candidatures et des offres, établira une analyse comparative des offres et présentera un rapport motivé au Conseil communal qui se prononcera sur le choix de l'acquéreur.



PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS: *Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014:*

DÉJECTIONS CANINES Article 156.2.:

« Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. »

ABOIEMENTS INTEMPESTIFS Article 129:

« 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage.»

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR: QUELQUES CONSEILS



EN PRÉSENCE D'UNE VAGUE DE CHALEUR OU DE PICS D'OZONE, SOYEZ ATTENTIFS AUX PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE ET PARTICULIÈREMENT AUX PERSONNES LES PLUS SENSIBLES.

QUELQUES CONSEILS:

LORS DE VAGUES DE CHALEUR ET DE PICS D'OZONE:

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Evitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

BÉBÉS, ENFANTS EN BAS AGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

PERSONNES AGÉES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de: douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.

Les troubles liés aux pics d'ozone: essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

le "coup de chaleur": l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée: **appelez immédiatement le 100 ou le 112.**

Et de toute façon, en attendant le médecin:

- mettez la personne au repos dans un endroit frais,
- offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements,
- assurez un apport d'air frais.

TONTES DE PELOUSES



Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est **INTERDIT durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.** (article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).



DÉCLARATIONS FISCALES 2018

COMME CHAQUE ANNÉE, UN FONCTIONNAIRE DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES SERA À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS AIDER À COMPLÉTER VOTRE DÉCLARATION FISCALE.

La permanence aura lieu le **jeudi 31 mai 2017 de 9h à 11h30** à la maison communale. N'oubliez pas de vous munir de tous les documents utiles à votre déclaration.

DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

 Votre commune est également sur facebook!

PARCOURS TOURISTIQUES EN PAYS DE VESDRE



La Maison du Tourisme du Pays de Vesdre vous invite à de nouvelles découvertes avec 4 nouvelles brochures décrivant autant de parcours touristiques sur ses 4 communes:

À **Baelen**, parcours « *La vie grandeur nature* »

À **Dison**, parcours historique et architectural

À **Limbourg**, parcours « *Ville médiévale* »

À **Verviers**, parcours « *Je file en Ville* »

Présentées en conférence de presse à Baelen, les nouvelles brochures touristiques sont gratuites, et disponibles dès à présent à la

Maison du Tourisme. Vous trouverez également la brochure sur Baelen et celle de Limbourg à l'administration communale. Ne manquez pas non plus le nouveau programme des activités de 2018, sur le thème de l'insolite. Vous y trouverez de nombreuses idées pour (re) découvrir votre région d'une autre façon!

LES CHIFFRES DE LA POPULATION EN 2017

Les statistiques officielles de population sont développées et publiées par la Direction générale de la Statistique et de l'information économique du SPF Economie. Celle-ci vient d'éditer les chiffres de la population en 2017. Accessibles à tous via le site internet du Registre national, ces chiffres vous permettent de connaître le nombre d'habitants par entité administrative en Belgique, ainsi que d'autres données statistiques d'intérêt général. En voici quelques exemples:



Population en Belgique: **11.358.357 pers.**

Région flamande: **6.546.785**, région bruxelloise: **1.191.041**, Wallonie: **3.620.531**

A Baelen, au 1er janvier 2018, on comptait **4.437 habitants** (4.384 au 01/01/2017).

L'arrondissement de Verviers, quant à lui, compte **287.093 habitants**.

Pour plus d'infos: www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/statistiques-de-population/

MAINTENANT JENPARLE.BE

À l'initiative de l'équipe SOS Enfants Namur, les adolescents victimes d'abus ou de harcèlement sexuels ont désormais un chat pour en parler.



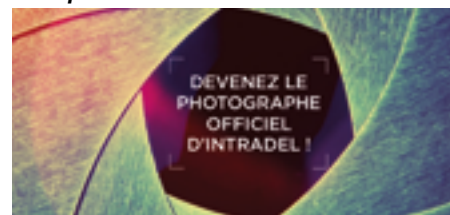
Tu es mineur(e) et tu as des questions sur les abus sexuels? Quelqu'un a des gestes déplacés envers toi ou t'oblige à faire des choses que tu ne veux pas? Tu es victime de harcèlement sexuel, ou tu connais quelqu'un qui est dans ce cas et pour qui tu t'inquiètes? Ici, tu peux chatter anonymement avec une de nos intervenantes spécialisées. Ta conversation avec cette intervenante est strictement confidentielle et protégée, personne d'autre ne peut la suivre.

Une permanence est assurée 3 soirs par semaine. Le but: écouter les jeunes, répondre à leurs questions et les guider vers les services adéquats. Pour plus d'infos: www.maintenantjenparle.be.

DEVENEZ LE PHOTOGRAPHE OFFICIEL D'INTRADEL!

En 2019, Intradel fêtera fièrement ses 40 ans. L'intercommunale compte travailler un maximum avec les communes qui la composent pour marquer le coup et mettre

également tous les citoyens à l'honneur. Dans cette optique, un grand concours photo pour illustrer le calendrier 2019 est lancé. **Voulez-vous voir votre photo éditée à 400.000 exemplaires?**



Envoyez une image qui illustre une des 12 thématiques mensuelles du calendrier Intradel, ou qui dépeint au mieux votre commune; la couverture des calendriers sera choisie parmi les propositions reçues. Chaque commune aura donc sa propre photo de couverture! Les photos seront également exposées lors de la grande soirée anniversaire d'Intradel, où les gagnants seront eux-mêmes conviés.

Le concours est ouvert depuis le 1^{er} mars et sera clôturé le 30 juin 2018. Pour plus d'infos et pour participer au concours, rendez-vous sur le site d'Intradel: www.intradel.be

LE FOIE GRAS DE LA CANARDIÈRE OBTIENT LE LABEL « QUALITÉ DIFFÉRENCIÉE »



Depuis 2014, la Wallonie s'est dotée d'un signe officiel de reconnaissance de « qualité différenciée », identifiant les produits et les aliments les plus nobles de sa production.

Ceux-ci se distinguent des productions standards car ils sont issus de modes de production spécifiques ou présentent des qualités supérieures. Actuellement, 7 produits bénéficient de ce label en Wallonie. Ils répondent à un cahier des charges agréé et sont contrôlés par des organismes indépendants. Parmi eux, le foie gras entier mi-cuit de La Canardière!

Parmi les critères à rencontrer pour obtenir ce label, citons: le caractère familial de l'exploitation, l'absence d'OGM du processus de production, les relations commerciales équitables et la mise en place d'un prix juste, le respect de l'environnement, l'attention au bien-être animal et à la qualité gustative des produits.

BE-ALERT : SOYEZ ALERTÉ EN SITUATION D'URGENCE



En situation d'urgence, une alerte rapide de la population est cruciale. Actuellement, la manière dont chaque citoyen est averti varie en fonction des canaux disponibles

mais il existe depuis peu de temps un moyen encore plus efficace au niveau national belge: **Be-Alert**.

Un incendie dans votre rue? Une inondation dans votre commune? Un accident chimique dans la province? Les autorités souhaitent pouvoir vous avertir rapidement. Ainsi, vous pourrez réagir correctement et

garantir votre propre sécurité en suivant les recommandations spécifiques. Be-Alert est un système opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour vous alerter en cas de crise. Si vous êtes inscrit au système, vous serez averti par SMS. Plus moderne que les sirènes installées autour des sites Seveso, ce système permet aussi de vous alerter si vous n'êtes pas sur place.

Comment vous inscrire ?

Connectez-vous sur le site www.be-alert.be et complétez vos coordonnées. Vos informations ne seront utilisées que pour une alerte en cas d'urgence. L'inscription, ainsi que la réception des messages d'alerte, sont gratuits pour le citoyen.

Et après ?

Selon la situation d'urgence, l'autorité responsable de la gestion de crise peut décider d'envoyer un message d'alerte via les canaux dont elle dispose. En situation d'urgence, veillez à toujours suivre les recommandations des autorités: mise à l'abri, évacuation, prise de comprimés d'iode en cas d'incident nucléaire,...

Pour en savoir plus sur ce qu'il convient de faire avant, pendant et après une situation d'urgence, consultez le site web www.informisques.be

Les autorités peuvent également envoyer automatiquement des messages d'alerte via leurs comptes Twitter et Facebook. Nous vous conseillons donc de suivre dès maintenant les comptes officiels de votre commune, Province ou du Centre de Crise National.

ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE 2018

COMME L'ANNÉE PASSÉE, LA COMMUNE PARTICIPE AU PROJET « ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE »



Wallonie

Ce projet, soutenu par la région Wallonne, permet à la commune et au CPAS de Baelen d'engager des jeunes sous contrat d'étudiant durant les vacances d'été.

Le projet été solidaire n'offre pas un job étudiant comme tous les autres. Il vise à

impliquer les jeunes dans l'amélioration et l'embellissement de leur commune et de leur environnement. Ils pourront ainsi apprendre la citoyenneté et la solidarité tout en gagnant une expérience de travail.

Le projet s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans vivant à Baelen.

Il se déroulera durant 10 jours à raison de 7 heures par jour.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez contacter André Pirnay par e-mail: andre.pirnay@baelen.be ou par téléphone au 0498/81.85.71.

Vous pouvez envoyer votre candidature par mail (a.pirnay@hotmail.com ou communication@baelen.be) ou par courrier à Commune de Baelen, rue de la Régence, 1, 4837 Baelen.

KERMESSE À BAELEN 2018 DU SAMEDI 2 AU MARDI 5 JUIN

SAMEDI 2 JUIN

14h00: Concours de dessin et spectacle pour enfants de 4 à 12 ans dans les jardins du presbytère de Baelen (org. L.A.C.)

SAMEDI 2 JUIN

21h00: BAL DE LA KERMESSE avec le DJ Fire Devils org. Sté Royale de Tir St-Paul)

Samedi 2 juin de 9h à 18h et dimanche 3 juin de 11h à 18h, à la maison communale:

EXPOSITION (org. L.A.C.): **Ludivine NYS et Véronique FRANCOIS**

DIMANCHE 3 JUIN

L'après-midi, dans le chapiteau: service bar assuré par le club de Volley Ball JBM VBC Baelen

MARDI 5 JUIN

JOURNÉE DE LA SOCIÉTÉ DE TIR ST-PAUL

10h00: Messe pour les vivants et défunts de la société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30: Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h00: Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les alfères exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi.

Ambiance assurée avec Serjean pour animer la soirée ainsi que l'entrée du nouveau roi.



KERMESSE À MEMBACH 2018 PRÉSENCE DES MANÈGES DU 23 AU 26 JUIN.

VENDREDI 22 JUIN

14h00: vernissage de l'exposition de peintures (org. L.A.C.)

20h00: BLIND TEST (org. Association des parents de l'école de Membach)

SAMEDI 23 JUIN

10h45: Départ Trail du dragon

10h45: Concours de dessins pour enfants de moins de 12 ans (org. L.A.C.)

14h00: Match Belgique-Tunisie sur écran géant

14h00: inauguration de la kermesse

19h00: Salle St. Jean: bal des enfants

20h00: Salle St Jean: GRAND BAL en l'honneur du Roi.

DU SAMEDI 23 JUIN AU DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

Résidence Saint-Joseph: EXPOSITION des œuvres des élèves de l'Institut Robert-Schuman. L'exposition sera accessible pendant les heures d'ouverture de la Résidence.

DIMANCHE 24 JUIN

16h00: CORTEGE de la Société Royale St Jean et TIR à l'oiseau. Accueil de notre nouveau Roi au local de la salle Saint Jean à l'expiration du tir.

LUNDI 25 JUIN

16h00: jeux en bois

19h30: Zumba en démo avec Céline Scheen

MARDI 26 JUIN

16h00: jeux en bois



LES POLLINISATEURS

DU 27 MAI AU 3 JUIN 2018, UNE SEMAINE DES ABEILLES ET DES POLLINISATEURS SE TIENDRA SUR TOUT LE TERRITOIRE WALLON. CETTE INITIATIVE VISE À FAIRE DÉCOUVRIR LE MONDE DE CES PETITS INSECTES ET EN EXPLIQUER LE RÔLE ET L'IMPORTANCE TANT POUR L'ESPÈCE HUMAINE QUE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ.

Ces insectes sont évidemment tout d'abord un maillon essentiel de la faune terrestre. Ils sont en effet les proies de toute une série d'animaux dont la survie dépend de l'abondance de leur population, comme les araignées, les oiseaux et les petits mammifères insectivores.

De plus, on estime que les insectes pollinisateurs sont responsables de la reproduction de près de 80% des espèces de plantes. Ainsi par exemple, la survie des 54 espèces d'orchidées sauvages de Belgique, presque toutes très rares, dépend des insectes pollinisateurs puisqu'ils sont les seuls à assurer leur pollinisation.

Enfin, on considère qu'un tiers de l'alimentation humaine dépend directement ou indirectement de la pollinisation des insectes et que la production de fruits et légumes dépend pour 80% des pollinisateurs.



LE 2 JUIN, VENEZ À LA RENCONTRE D'UN APICULTEUR DE BAELEN

M. Lemaire sera présent dans le parc communal, rue de l'église, dès 16h30 lors de la kermesse du village. Il vous proposera une conférence sur le fonctionnement des abeilles durant une saison complète ainsi qu'une sensibilisation quant à la sauvegarde et l'importance des insectes pollinisateurs. Son stand sera également pourvu d'une exposition comprenant des panneaux didacticiels ainsi que d'une ruche d'observation vitrée et fermée où vous pourrez observer ce qu'il se passe à l'intérieur d'une colonie d'abeilles. Une dégustation de miel du village sera proposée pour terminer l'activité.

Vous n'êtes pas disponible le 2 juin ? Pas de soucis, surfez sur le site www.abeillesetcompagnie.be pour retrouver toutes les activités organisées partout en Wallonie à l'occasion de cette semaine de sensibilisation. Vous pourrez notamment assister à des conférences, des visites de ruchers, des projections de films, des expositions, des dégustations, ...

UN DÉCLIN ALARMANT

Nous constatons depuis plusieurs années un déclin de la population des insectes pollinisateurs, tout particulièrement en Europe et en Amérique du Nord. Ainsi, en Belgique, plus de la moitié des espèces d'abeilles et de bourdons sont aujourd'hui rares voire totalement disparues. Et l'abeille domestique n'est pas épargnée puisque malgré tout le soin que leur portent les apiculteurs on relève un dépeuplement de 30% des ruches depuis 1999. Les papillons aussi sont concernés : en 2013, un rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement montrait que la moitié des papillons de prairie avaient disparu en Europe.

C'est avant tout la raréfaction de leurs ressources alimentaires (les fleurs sauvages et cultivées) qui cause la disparition de ces insectes. Il s'agit là d'un vrai cercle vicieux puisque la raréfaction des plantes à fleurs entraîne celle des insectes qui les pollinisent, alors que le manque de pollinisateurs accentue encore cette raréfaction. Une autre cause est l'isolement et la diminution des espaces de vie sauvage, ce qui réduit le nombre de sites de nidification potentiels. Les responsables : l'urbanisation et l'agriculture intensive, qui restreignent les milieux de vie sauvage. Ainsi par exemple, généralement, plutôt que de laisser les bords de route et de cultures sauvages et fleuris, on préférera les nettoyer à la broyeuse ou à l'aide d'herbicide, traitements dont les plantes à fleurs sont les premières à souffrir.

QUELLES CONSÉQUENCES ?



Si la fin des abeilles ne signifierait pas pour autant la fin du monde (voir encadré), elle aurait tout de même de graves conséquences. En effet, même s'il est rare que la reproduction des plantes, fruits et légumes se fassent à 100% grâce à la pollinisation, la disparition des pollinisateurs entraînerait des rendements bien moindres et des produits de moins bonne qualité. Par exemple, le colza, seul producteur d'huile dans notre pays, voit son rendement diminuer de 22% en l'absence de l'aide des insectes pour sa pollinisation.

Un scénario catastrophe de disparition totale des abeilles aurait également certainement des effets sur notre santé. Selon une étude, dans un tel cas de figure, les approvisionnements mondiaux en fruits, noix et graines pourraient diminuer de 22,9% et ceux en légumes de 16,3%. Cette diminution pourrait provoquer, selon ces scientifiques, une modification alimentaire importante dans les pays développés et en développement et donc par conséquent une possible augmentation des carences en vitamines A et B9, mais aussi probablement des maladies cardiaques ou des accidents vasculaires cérébraux.

Un impact moins connu de cette disparition est d'ordre financier. En effet, le service de pollinisation que fournissent les insectes est pratiquement gratuit, or ce service aux grandes cultures mondiales a été estimé à environ 265 milliards de dollars. Se passer des pollinisateurs signifierait donc devoir chercher de coûteuses alternatives.

Enfin, comme nous l'avons dit plus haut, les pollinisateurs sont les proies de nombreux animaux. La raréfaction de ces insectes est donc une des causes de la diminution de ces espèces. Très récemment, une étude du Centre National de Recherche Scientifique français a observé, sur 23 ans, une diminution de plus d'un tiers de la population d'oiseaux. Cette disparition s'observe à l'échelle européenne et est même plus grave chez certaines espèces. Ainsi, en Belgique, un recensement a permis de constater une diminution de 80% de la population des hirondelles de Wallonie.

AIDER LES POLLINISATEURS SAUVAGES

Votre commune contribue à la sauvegarde des pollinisateurs de diverses manières. En 2011, la commune de Baelen a signé la charte d'engagements "**commune Maya**" et s'est donc engagée à réaliser

HISTOIRE D'UNE RUMEUR

« *Si l'abeille disparaissait de la surface de la Terre, l'homme n'aurait pas plus de quatre années à vivre devant lui* », Albert Einstein

Cette citation a été reprise, sous différentes formes, dans les médias du monde entier. Mais qu'est-ce qui a poussé un physicien théoricien à s'intéresser au sort des abeilles ? En réalité, selon le conservateur des Albert Einstein Archives, le scientifique « *n'avait pas de compétence particulière ni même d'intérêt pour l'écologie, l'entomologie ou les abeilles* ». Cette citation lui est donc faussement attribuée et son sens premier a même été largement transformé au fil du temps. Son origine remonte en fait à Charles Darwin, qui, dans *L'Origine des espèces* en 1858, affirme : « *Nous pouvons donc considérer comme très probable que, si le genre bourdon venait à disparaître, ou devenait très rare en Angleterre, la pensée et le trèfle rouge deviendraient aussi très rares ou disparaîtraient complètement.* » Un demi-siècle plus tard, le prix Nobel de littérature Maurice Maeterlinck publie *La Vie des abeilles* où il explique : « *On estime en effet que plus de cent mille espèces de plantes disparaîtraient si les abeilles ne les visitaient point – et qui sait ? notre civilisation même, car tout s'enchaîne dans ces mystères...* » Quant à l'attribution de propos de ce type à Einstein, elle remonterait à 1941 où un article du journal nord-américain *Canadian Bee Journal* fait l'approximation suivante : « *Si mes souvenirs sont exacts, c'est Einstein qui aurait dit un jour : "Supprimez l'abeille de la surface de la Terre, et au même moment vous supprimerez au moins une centaine de milliers de plantes qui ne survivront pas."* »

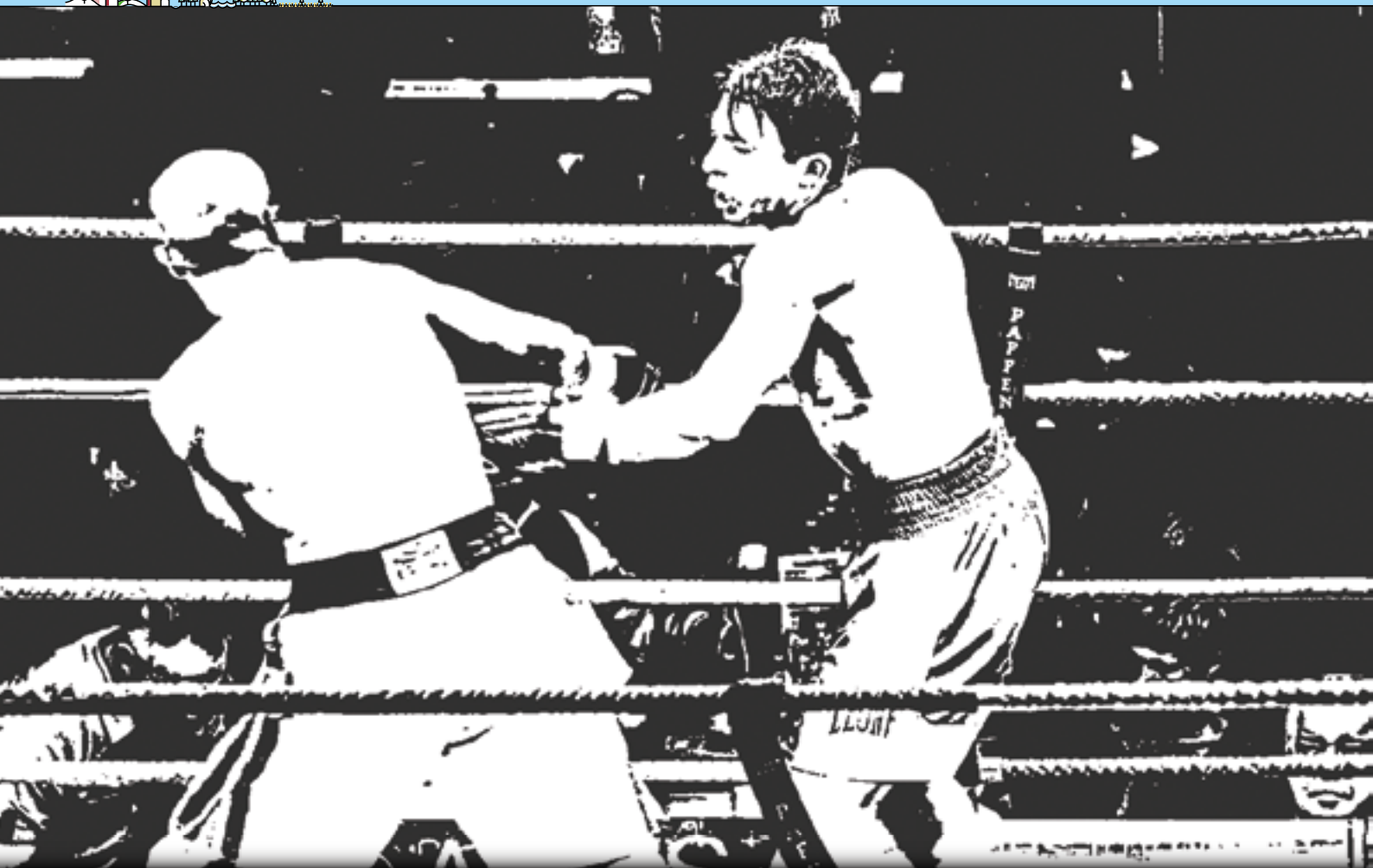
divers aménagements en faveur des abeilles. Parmi ces réalisations, on compte entre autres la plantation d'essences mellifères, le placement d'hôtels à insectes, ou encore l'installation des ruches de M. Lemaire dans le cimetière de Baelen (voir encadré plus haut). De plus, alors que l'utilisation des pesticides ne sera interdit dans les espaces publics qu'à partir de 2019, la commune a décidé d'abandonner dès l'été 2016 l'usage de ces produits en optant plutôt pour la gestion différenciée. Cette nouvelle approche consiste à entretenir chaque espace en tenant compte de ses caractéristiques et à réduire les interventions afin de laisser plus de place à la biodiversité.

Et vous, que pouvez-vous faire ? Evidemment, la sauvegarde des pollinisateurs passe avant toute chose par l'abandon des produits désherbants au profit du désherbage manuel. Il vous est également possible d'installer dans votre jardin un hôtel à insectes. Si vous ne souhaitez pas le construire, sachez qu'on en trouve notamment dans les magasins de bricolage. Mais vous pouvez aussi offrir des abris naturels à ces animaux. Un simple tas de branches, de pierres ou de feuilles mortes fera déjà le bonheur de nombreux pollinisateurs. Certaines abeilles solitaires apprécieront également de pouvoir s'installer dans un tas de sable (l'idéal étant qu'il fasse un mètre carré et soixante centimètres de haut environ).



LES PLANTES MELLIFÈRES

Le site www.ecowal.be vous renseignera sur les diverses plantes vivaces mellifères que vous pouvez accueillir, sur l'installation d'une prairie fleurie, sur la construction d'un hôtel à insectes, et bien d'autres choses.



AMAURY MASSENAUX

21 ans, cuisinier à l'armée

PASSIONS

Le sport en général (tennis, football)
Boxeur (3 combats pro)



COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉS À LA BOXE ?

AMAURY : J'ai d'abord commencé par 7 ans de karaté et j'ai aimé ça mais, en combat, je ne pouvais pas donner tout ce que j'avais. En effet, l'arbitre nous arrêtaient régulièrement lorsqu'un coup était donné. J'ai alors demandé à mon père où il y avait une salle de boxe. Un boxeur professionnel qu'il connaissait, Mustapha Stini, lui a conseillé de m'inscrire à la salle de Verviers, Essalem à Hodimont, qui proposait un bon encadrement. J'ai alors essayé un entraînement là-bas et ça fait maintenant six ans que j'y suis.

ANTHONY : J'ai toujours aimé les sports de combat et j'allais notamment voir des combats de mon cousin lorsque j'étais plus jeune. J'ai alors commencé à m'entraîner à la boxe française chez Roger Rahier mais je suis rapidement passé à la boxe anglaise, où je pouvais vraiment lâcher mes coups. J'ai également rejoint le club d'Essalem, où mes parents connaissaient bien deux entraîneurs, Rachid et Abjil. Je pratique ce sport depuis 2013.

COMMENT ONT-RÉAGI VOS PROCHES À VOTRE DÉSIR DE FAIRE DE LA BOXE ?

AMAURY : Mes parents étaient assez ouverts, tant que je faisais ce qui me plaisait. Mon père s'assure par contre que je m'entraîne bien pour ne pas prendre de mauvais coups lors des combats à cause de la fatigue. Par contre, certains autres membres de ma famille ont eu quelques réticences mais ils ont dû accepter mon choix. Il faut dire que les gens ne connaissent pas toujours bien la boxe et ont donc peur. D'autres sports, comme le foot, peuvent être dangereux aussi. Ce qui compte c'est vraiment l'entraînement, pour éviter les mauvais coups en combat.

ANTHONY : Mon père a toujours été derrière moi, mais ma mère et ma copine étaient fort stressées au début. Tous mes proches sont maintenant derrière moi et viennent voir mes combats.

LA BOXE EST AUSSI APPELÉE LE NOBLE ART. QU'EST-CE QUI FAIT SA NOBLESSE ?

ANTHONY : Le fair-play est primordial en boxe. Contrairement à d'autres sports, une fois le combat terminé, on boit un verre avec l'adversaire et il n'y a aucune animosité. Nous veillons aussi à ne jamais humilier l'autre. Une fois en rue, il n'est pas question de se vanter ou de profiter de notre entraînement de boxe pour se battre.

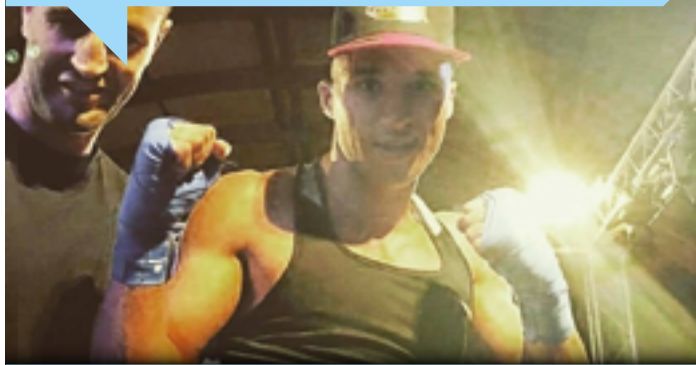
AMAURY : En Belgique, on se connaît presque tous dans le petit monde de la boxe. La camaraderie a une grande importance, il n'y a aucune

ANTHONY LOFFET

20 ans, maçon

PASSIONS

Jogging, foot, maçonnerie
Boxeur (1 combat pro)



haine par rapport à l'adversaire. Il y a toujours des exceptions, comme partout, mais la plupart des boxeurs respectent les règles, leur adversaire. Les membres qui viennent pour tout casser ne restent généralement pas longtemps au club.

QUE RESSENTEZ-VOUS AVANT DE MONTER SUR LE RING ?

ANTHONY : L'adrénaline, la pression du public, surtout lorsque l'on boxe à domicile ou au championnat de Belgique, avec un public nombreux. Une fois que le combat commence, les réflexes acquis à l'entraînement prennent le dessus.

AMAURY : J'ai généralement peur de passer à côté de mon combat, surtout à domicile. Quand il commence, je ne pense plus à rien, ça vient tout seul.

EN QUOI CONSISTE VOTRE ENTRAÎNEMENT ?

AMAURY : Comme nous avons un combat qui approche (NDLR: Le combat a eu lieu le 28 avril), je m'entraîne tous les jours, sauf le samedi. Je cours tous les jours pendant une heure et le soir je vais m'entraîner à la salle. J'y travaille la technique ou je fais des sparrings. Ce sont des combats d'entraînement, avec de plus grosses protections, gants, casques, etc., pour éviter de se blesser. On s'entraîne aussi aux palettes avec l'entraîneur ou à la corde à sauter.

ANTHONY : Mes entraînements se rapprochent de ceux d'Amoury. Il y a du physique à chaque fois, même dans les parties plus techniques. Les bras, par exemple, sont toujours sollicités. C'est important pour pouvoir tenir plusieurs rounds.

VOUS PARTICIPEZ À VOS PREMIERS COMBATS PROFESSIONNELS, PEUT-ON VIVRE DE SON SPORT ?

ANTHONY : En Belgique, c'est presque impossible de gagner sa vie avec la boxe. Il faut partir à l'étranger pour en faire un métier, mais dans notre pays, il faut combiner avec un travail en journée. En combattant tous les 2 ou 3 mois, on ne peut pas en vivre.

AMAURY : C'est vrai, la boxe anglaise n'est pas assez populaire chez nous pour en vivre.

COMMENT ARRIVE-T-ON EN CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ?

AMAURY : Il faut au moins avoir fait 25 combats amateurs et en avoir gagné les 2/3. On peut décider de rester toute sa carrière en amateur, mais si on désire passer en pro, il faut en faire la demande à son entraîneur, qui à son tour contacte la fédération. Cette dernière décide alors si on est apte à passer en pro.

ANTHONY : Oui, la fédération regarde nos résultats en amateurs et nos capacités avant de nous donner la licence pro. Certains amateurs sont parfois plus forts que les professionnels, mais pour diverses raisons, ils ne veulent pas changer de catégorie. Ils peuvent par exemple vouloir participer aux jeux olympiques (NDLR: jusqu'il y a peu réservés aux amateurs) ou à un championnat d'Europe amateur. La catégorie professionnelle fonctionne avec un classement et ce classement permet d'accéder à certains matchs ou championnats.

AMAURY : Une fois en pro, on fait très attention à la carrière, au nombre de victoires. Il faut éviter un maximum les défaites si on veut continuer à monter, alors qu'une défaite en amateurs est vue comme une façon d'accumuler de l'expérience.



QUELS SONT VOS OBJECTIFS ?

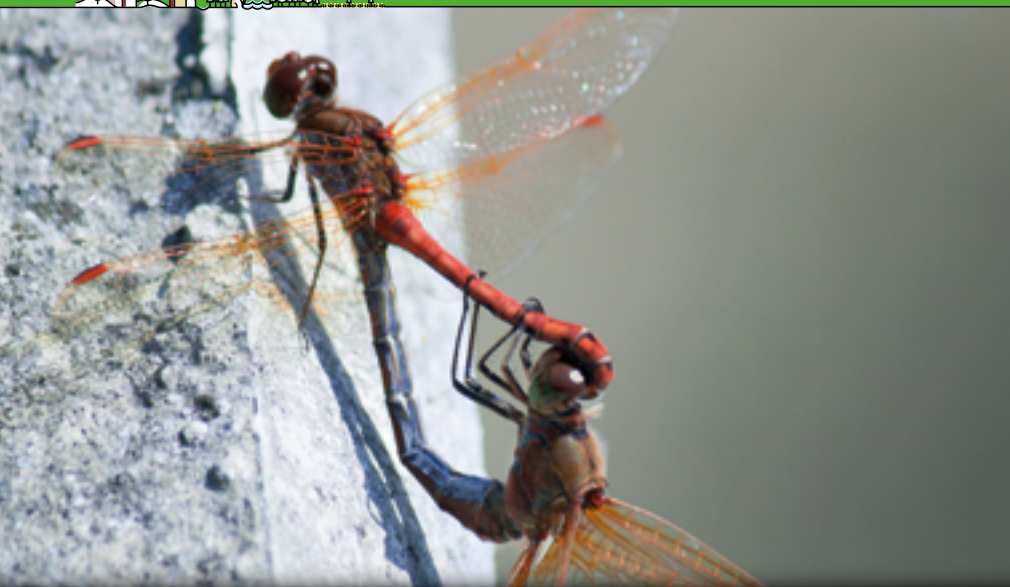
TOUS LES DEUX DE CONCERT : Participer au championnat de Belgique pro et si possible le gagner, mais on n'en est pas encore là, on a encore beaucoup de travail devant nous. L'objectif est aussi de continuer à se faire plaisir.

AVEZ-VOUS UNE IDOLE, UN BOXEUR QUI VOUS A DONNÉ ENVIE DE COMMENCER CE SPORT ?

AMAURY : Non, je n'ai pas vraiment d'idole. J'aime bien les grands boxeurs comme Mayweather ou Pacquiao, voire Tyson, qui était très impressionnant, mais ce ne sont pas eux qui m'ont donné l'envie de commencer.

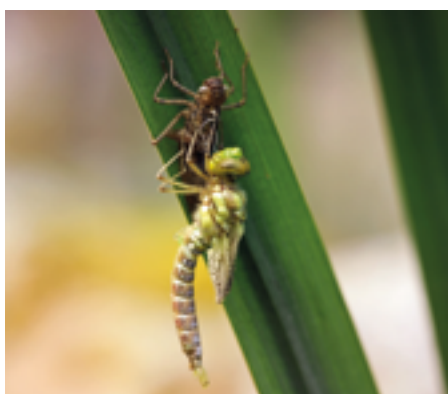
ANTHONY : J'ai toujours aimé les sports de combat à la TV et ça m'a inspiré, mais je n'ai pas vraiment d'idole.

TOUS LES DEUX : Nous voulons profiter de cette interview pour remercier nos entraîneurs, qui s'investissent beaucoup pour nous, ainsi que nos parents, qui nous aident par exemple à suivre nos régimes pour arriver au poids adéquat avant un combat.



LES LIBELLULES

LES LIBELLULES FORMENT UN DES GROUPES D'ANIMAUX LES PLUS ANCIENS DE LA TERRE. ELLES EXISTENT DEPUIS DES MILLIONS D'ANNÉES. ON CONNAIT DES FOSSILES DE LIBELLULES, DONT CERTAINES ATTEIGNAIENT DE 65CM À 1M D'ENVERGURE, DATANT DU CARBONIFÈRE (FORMATION DU CHARBON) IL Y A 300 MILLIONS D'ANNÉES.



Elles font partie de l'ordre des Odonates communément appelé Libellules. Odonate vient du grec qui signifie « dents » probablement en référence à la bouche qui est composée d'une mandibule impressionnante. Il en existe 6500 espèces dans le monde. Dans les sous-groupes on distinguera les demoiselles qui se différencient des libellules par un corps plus fin et des ailes qui peuvent se replier sur le corps contrairement aux libellules qui gardent les ailes ouvertes.

Regardons cela d'un peu plus près. La libellule est composée de 3 parties ; la tête, le thorax et l'abdomen.

La tête est composée de deux gros yeux globuleux couverts de milliers de facettes qui lui permettent de voir dans tous les sens de manière à éviter les prédateurs, principalement les oiseaux. Elle possède également deux antennes assez courtes. Mais le plus impressionnant est sa bouche, composée d'un appareil broyeur muni d'une énorme mandibule capable de dévorer des papillons, des moustiques, des mouches ou encore toutes sortes d'insectes volants que la libellule attrape en vol avec ses pattes ou directement avec la bouche.

Sur le thorax s'attachent 3 paires de pattes, qui lui servent à s'accrocher sur les plantes aquatiques, ainsi que deux paires d'ailes transparentes. Grâce à ces 4 ailes, la libellule a la capacité de voler dans tous les sens, sur place, de haut en bas, en arrière et en avant avec des pointes de vitesse jusqu'à 30 km/h.

Enfin l'abdomen, la partie la plus longue de l'animal, est composée de 10 segments.

La libellule est un animal aquatique d'où sa présence en bordure des mares, étangs, ruisseaux et autres zones humides.

La période de reproduction a lieu au mois de mai. Le mâle attrape la femelle par la tête à l'aide d'appendices qu'il porte à l'arrière du corps ensuite la femelle va se courber et placer l'extrémité de son abdomen contre le deuxième segment abdominal du mâle. Une fois l'accouplement terminé, la femelle peut pondre directement ou attendre quelques jours. Elle peut pondre jusqu'à 500 œufs qu'elle déposera sur l'eau, dans la végétation ou dans les tiges creuses de plantes aquatiques. Une fois les œufs éclos, les petites larves vont se développer en passant par plusieurs métamorphoses (jusqu'à 9 suivant l'espèce) et resteront de quelques mois à cinq ans sous l'eau. Pendant leurs vies aquatiques, les larves peuvent respirer grâce au principe de branchies comme les poissons. Elles se déplacent par contraction de l'abdomen ou en éjectant l'eau par les branchies. Très voraces, elles peuvent consommer leur



poids en nourriture constituée d'œufs de grenouilles, de têtards, de larves, allant jusqu'à consommer de jeunes alevins pour les plus grosses espèces.

Au moment de la dernière métamorphose, la larve de libellule sort complètement de l'eau et s'accroche par les pattes sur une tige de plante aquatique. A ce stade, on ne parle plus de larve mais bien de nymphe. La transformation va commencer. Sous l'effet de contraction, la peau du dos va se fendre dans le sens de la longueur, libérant ainsi la tête et le thorax de la libellule prisonnière de sa cuticule. Ensuite à l'aide de ses pattes, elle va libérer l'abdomen. La libellule maintenant libre de cette enveloppe va en quelques heures pouvoir déployer ses ailes, qu'elle devra encore laisser sécher avant de pouvoir enfin prendre son envol en tant qu'insecte adulte.

En regardant bien aux abords des mares on peut ainsi retrouver sur les tiges de plantes aquatiques des cuticules vides abandonnées que l'on appelle « exuvies ».

Comme tous les insectes, les libellules ont leur place dans la nature et y jouent un rôle important : elles nous débarrassent de nombreux insectes indésirables, nous évitant ainsi pas mal de piqûres.

On entend souvent dire que les libellules font peur car elles piquent. N'en croyez rien : les libellules n'ont pas de dard. Par contre, ce sont de véritables prédateurs d'insectes, qu'elles dévorent grâce à leur énorme mandibule.

On dit également que les libellules ont une courte durée de vie. Il est vrai qu'à l'état adulte, une fois l'automne, ce sera la fin de leur vie mais rappelons-nous que suivant l'espèce, elles ont eu une vie aquatique de quelques mois à cinq ans, ce qui n'est déjà pas mal pour un insecte !

Christian Desart - Guide Nature

LE CHIEN,... MEILLEUR AMI DE L'HOMME !



Pour qu'il le reste pour tous, il est important que les maîtres veillent au respect des quelques règles suivantes :

- ➔ Ayez toujours sur vous le matériel adéquat pour ramasser les déjections.
- ➔ Le chien doit toujours être tenu en laisse et, par extension, la divagation est interdite.
- ➔ Le propriétaire doit faire cesser les aboiements intempestifs de jour comme de nuit.
- ➔ En cas de changement d'adresse, n'oubliez pas de faire modifier celle-ci auprès de l'organisme qui gère les puces, soit Dogid (www.dogid.be)...

DANS LES PROCHAINES SEMAINES, LES SERVICES DE POLICE AINSI QUE LES AGENTS CONSTATATEURS ET GARDIENS DE LA PAIX DES DIFFÉRENTES COMMUNES DE LA ZONE RAPPELLERONT AU BESOIN, CES QUELQUES OBLIGATIONS AUX MAÎTRES...

Il y va de la convivialité et du bien-être de tous, y compris des chiens eux-mêmes !

À titre d'information, des amendes **jusqu'à 350 euros** peuvent être infligées...

Sans compter les frais de la SPA lorsque le chien divaguant y a été conduit...

Les articles 129 et 156 à 162 du règlement général de police reprennent les obligations citées ci-dessus.

Vous les trouverez sur le site de votre commune ou sur le lien www.policelocale.be/5288



EXTRAIT DU PLAN POPP DE BAELEN, ± 1845.
À REMARQUER QU'À CETTE ÉPOQUE AU
GARNSTOCK N'EXISTAIT AUCUNE HABITATION,
QUE DES PRAIRIES ! LE LISÉRÉ ROSE INDIQUE LA
FRONTIÈRE ENTRE LA BELGIQUE ET LA PRUSSE.

GARNSTOCK

POUR ÉVITER LES REDITES, NOUS RENVOYONS LES LECTEURS À UN PREMIER ARTICLE PARU DANS LES INFORMATIONS COMMUNALES DE JANVIER 2009, N° 350 (EN LECTURE-PAPIER OU PAR CLIC SIMPLE VIA INTERNET)



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE
D'UNE AILE DU COUVENT EN 1930.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS AU GARNSTOCK:

1909: En vue de créer une école secondaire, achat de la maison de Monsieur Heuschen par les Pères Adorateurs du Saint Sacrement venant d'Allemagne. Il s'agit de la dernière maison à droite, route d'Eupen.

1913: Bernard Dohm leur cède gratuitement quelques hectares en face, du côté gauche en allant vers Eupen. Construction d'une vaste chapelle et de bâtiments conventuels importants par les entrepreneurs Hubert Radermecker et Arnold Alfred Massenau.

1922: Les Pères Franciscains allemands achètent l'ensemble des bâtiments et y fondent un séminaire.

1934: Agrandissements divers dessinés par l'architecte Dominikus Böhm aidé par son père, architecte réputé en Europe.

1940/45: Garnstock est illégalement ratta-

ché au Reich. Transformation du bâtiment en hôpital.

1945: Les Américains transforment le site en prison pour les inciviques.

1951 à 1972: Les Franciscains reprennent l'enseignement.

1975: Les Franciscains quittent définitivement Garnstock et les bâtiments seront repris par le Collège patronné d'Eupen.

1978: La ville d'Eupen propose à Baelen l'échange de cette surface contre une surface équivalente de prairies à l'orée de l'Herzogenwald. Beaucoup s'insurgent et le projet avorte.

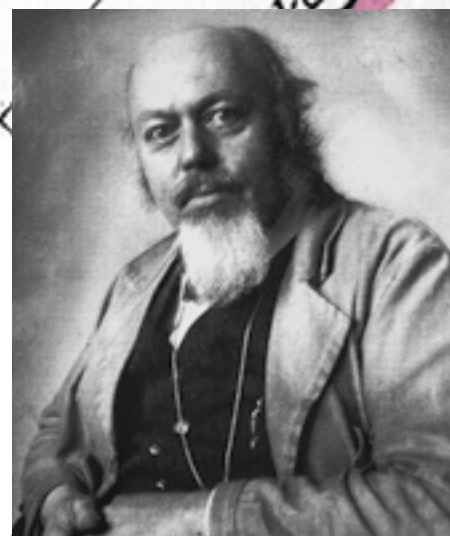
1983 et, jusqu'à aujourd'hui, la Fondation Culturelle St.-François d'Assise (ASBL) succède aux Pères Franciscains, en vue de sauvegarder les bâtiments et de créer un endroit d'échanges culturels et spirituels.

1990: La ville d'Eupen restaure l'aile gauche du complexe pour y installer des logements sociaux.

Les scouts et les guides d'Eupen y installent leurs locaux puis s'y succèdent en harmonie un centre de jour pour handicapés, des logements sociaux, l'opération «Villages Roumains», (accueil d'une famille roumaine de Lunca Câlnicului), une salle de conférence et le CPAS d'Eupen.

Beaux projets, belles réalisations, une heureuse issue ...

Longue vie au Garnstock et à sa splendide crèche de l'Avent. Chaleureux merci aussi aux bénévoles qui veillent !



L'ARCHITECTE DU GARNSTOCK: DOMINIKUS BÖHM,
° 1880 - † 1955. (PH. H. SCHMÖLZ).



LES BELGES FRANCHISSENT LA FRONTIÈRE
AU GARNSTOCK EN 1918 (100 ANS DÉJÀ !)



UNE STATION DU CHEMIN DE CROIX DE
LA GRANDE CHAPELLE, RÉALISÉE PAR L'ARTISTE
MARIA EULENBRUCH.



L'USINE ET LA MAISON TIQUET APRÈS L'INCENDIE DU 9 AOÛT 1914

INDUSTRIE LAINIÈRE À FORGES-BAELEN

Jean-Arnold Sühs, frère de Edouard-Louis Sühs, Bourgmestre de Baelen de 1858 à 1895, fonde en 1847, à forges Baelen, dans une propriété familiale achetée par son père vers 1838, une filature de laine et une fabrique de draps. A partir de 1888, elle est dirigée par Nicolas-Joseph Tiquet, époux de Anna Sühs (fille du fondateur), jusqu'au 9 août 1914 où elle est incendiée par les troupes allemandes.

La filature se reconstruit en 1919, elle a à sa tête Pierre Tiquet père, qui est rejoint en 1928 par Emile Levaux, époux de sa sœur Marie Tiquet. L'entreprise se consacre uniquement au tissage de la laine. En 1966, Pierre Tiquet fils et Jean Levaux dirigent ensemble la filature. L'activité cessa en 1978, à cause du déclin de l'industrie lainière dans la vallée de la Vesdre. A cette période, le textile en Europe périclita, les conditions d'achat deviennent difficiles car la matière première est très chère et les clients se font de plus en plus rares.

La filature Sühs-Tiquet-Levaux est la seule usine de laine à Baelen, qui a tenu 131 ans sur 4 générations.

Isabelle Tiquet

Sources: Archives de la famille Tiquet.



SUR CET EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL DATÉ DE 1845, EN DESSOUS DU RUISSEAU DE BAELEN APPARAISSENT LES N° 456 : JARDIN, / N° 457 : FABRIQUE DE DRAPS ET COUR / N° 458 : MAISON / N° 459 : MAISON / N° 460 : JARDIN. LE TOUT APPARTENAIT À LA FAMILLE SÜHS INSTALLÉE À FORGES.

VUE DU HAMEAU DE FORGES AUX ENVIRONS DES ANNÉES 1910-1920.





LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE

Lundi de 13h30 à 16h30
 Mardi de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
 Mercredi de 13h30 à 18h30
 Vendredi de 15h30 à 17h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
 Samedi de 09h30 à 13h30
 Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

LE PRÊT S'ÉLÈVE À

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- **10 centimes** pour les **bandes dessinées**
- **20 centimes** pour les **livres adultes**
- **1 euro** pour les **jeux**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes.

La bibliothèque possède des fonds spécialisés : bandes dessinées, ouvrages en allemand ou livres de développement personnel, ainsi que de nombreux romans pour adultes, pour ados et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen :

www.baelen.be, rubrique *Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque*.

AU RAYON NOUVEAUTÉS

ADULTES

À travers la nuit et le vent de Françoise BOURDON
Boréale de Sonia DELZONGLE
Le Café des petits miracles de Nicolas BARREAU
Collection privée de Danielle STEEL
La Disparition de Stephanie Mailer de Joël DICKER
D'une vie à l'autre de Martine DELOMME
Emma dans la nuit de Wendy WALKER
Fausse promesse de Linwood BARCLAY
La Femme qui ne vieillissait pas de Grégoire DELACOURT
L'Héritier du secret de Christian LABORIE
Lettres de sang de James PATTERSON
Les Loyautés de Delphine de VIGAN
Par accident de Harlan COBEN
Les Passagers du siècle de Viktor LAZLO
Une femme que j'aimais de Arnel JOB
Une fille modèle de Karin SLAUGHTER

JEUNESSE + ADO

Les Ailes d'émeraude de Alexiane de LYS
Cherub de Robert MUCHAMORE
Les Chevaliers d'Antarès n°4 de Anne ROBILLARD
Cupcake girls de Coco SIMON
L'Imagerie de T'choupi
J'apprends à lire avec Sami et Julie de Thérèse BONTE
Juliette à Londres de Rose-Line BRASSET
Kinra Girls n°22 de MOKA
Le Koala qui disait des gros mots de Christine BEIGEL
Léa Olivier n°10 de Catherine GIRARD-AUDET
Miraculous de Thomas ASTRUC
Les P'tites Poules et la famille malpoulie de Christian JOLIBOIS
Scratch l'éléphant est trop collant de Coralie SAUDO

Soy Luna n° 19 de DISNEY

Yo-Kai Watch

BANDES DESSINÉES + MANGAS

Boruto n°4
Fairy Tail n°61
Journal d'un enfant de lune
My Héro Academia n°12
Nelson n°18
One Piece n°85
Pokémon rouge feu, vert feuille, émeraude
Les Schtroumpfs n°36
Survivants n°1 à 5
Vasco n°28



AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
27/05/2018	<i>Premières communions Baelen</i>	Eglise de Baelen		
31/05/2018	Permanence DÉCLARATIONS FISCALES	Maison communale	9h-11h30	
Du 02 au 05/06/2018	KERMESSE à Baelen			
02/06/2018	<i>Concours de dessin et spectacle</i>	Baelen, parc communal	14h	L.A.C.
02/06/2018	<i>Rencontre avec un apiculteur</i>	Baelen, parc communal	16h30	
02/06/2018	<i>Bal de la kermesse</i>	Baelen, parc communal	21h	Sté Royale de tir St-Paul
02 et 03/06/2018	<i>Exposition: Ludivine Nys et Véronique François</i>	Maison communale Baelen	9-18 et 11-18h	L.A.C.
03/06/2018	<i>Marche Adeps au départ de Herbiester</i>	Jalhay	8h-18h	Royale Jeunesse Herbiester
03/06/2018	<i>Balade: Baelen</i>	Baelen, parc communal	13h30	
05/06/2018	<i>Journée de la Société Royale de tir St-Paul</i>	Baelen	10h	Sté Royale de tir St-Paul
07/06/2018	<i>Excursion: visite fourneau St Michel et St Hubert</i>		7h30	Jeunes pensionnés de Baelen
09/06/2018	<i>Inauguration de l'aménagement du centre</i>	Baelen	17h	Commune de Baelen
10/06/2018	<i>Messe de quartier</i>	Runschen	11h	Unité pastorale Baelen-Welkenraedt
Du 22 au 26/06/2018	KERMESSE à Membach			
22/06/2018	<i>Blind Test</i>	Membach, salle St. Jean	20h	Assoc. Parents école de Membach
du 23/06 au 01/07/2018	<i>Exposition des œuvres des élèves de l'institut Robert Schuman</i>	Membach, résidence St. Joseph		L.A.C.
23/06/2018	<i>Trail du dragon</i>	Membach	10h45	
23/06/2018	<i>Concours de dessin</i>	Membach	10h45	L.A.C.
23/06/2018	<i>Retransmission Belgique-Tunisie</i>	Membach	14h	
23/06/2018	<i>Bal des enfants et bal du Roi</i>	Membach, salle St. Jean	19h	
24/06/2018	<i>Tir à l'oiseau</i>	Membach	16h	Sté Royale St Jean
01/07/2018	<i>Balade: Kettenis</i>	Départ Baelen, parc communal	13h30	
07/08/2018	<i>Excursion: vignoble à Overijse et musée de Tervuren</i>		7h30	Jeunes pensionnés de Baelen
26/08/2018	<i>Brocante de la rue Longue</i>	Baelen, rue Longue	7h-16h	Comité L-M-E

Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

TRAIL DU DRAGON
MEMBACH

1ÈRE ÉDITION
T-SHIRT TECHNIQUE OFFERT AUX
100 PREMIERS PRÉINSCRITS

23 JUIN 2018
2 DISTANCES

22KM
440m D+

8 KM
120m D+

MARCHÉ 8KM

trailudragon.wixsite.com/trailudragon

BALADES**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines destinations :

03/06 Baelen | 01/07 Kettens

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km).

Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes.

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL
PROGRAMME DE LA KERMESE 2018

SAMEDI 2 JUIN

Bal de la kermesse sous chapiteau dès 21H00

Avec le DJ FIRE DEVILS

MARDI 5 JUIN

10h00

Messe pour les vivants et défunts de notre société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30

Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h00

Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les aînés exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi.

Serjean animera la soirée et l'entrée du nouveau roi.

Le comité remercie l'administration communale et la police pour sa collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

Le comité

BROCANTE DE LA RUE LONGUE

BONJOUR À TOUS.

LE QUARTIER LONGUE-MEDAEL-ELZET VOUS INVITE À SA 8ÈME BROCANTE DE LA RUE LONGUE, QUI SE DÉROULERA LE 26 AOÛT PROCHAIN, DE 07H À 16H.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Si vous désirez un emplacement de **4 mètres**, la réservation est obligatoire. Une caution de **10€/emplacement** vous sera demandée, et rendue **UNIQUEMENT LE DIMANCHE DE LA BROCANTE**. Cette caution validera votre réservation.

Vous pouvez donc l'effectuer via l'adresse mail suivante : **christinejoanvi@gmail.com**, par gsm au **0470/18.58.35** ou la page **FB Brocante de Baelen**.

En vous remerciant, nous vous donnons rendez-vous **le 26 août prochain**.

Le comité "L-M-E".

INAUGURATION DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE BAELEN

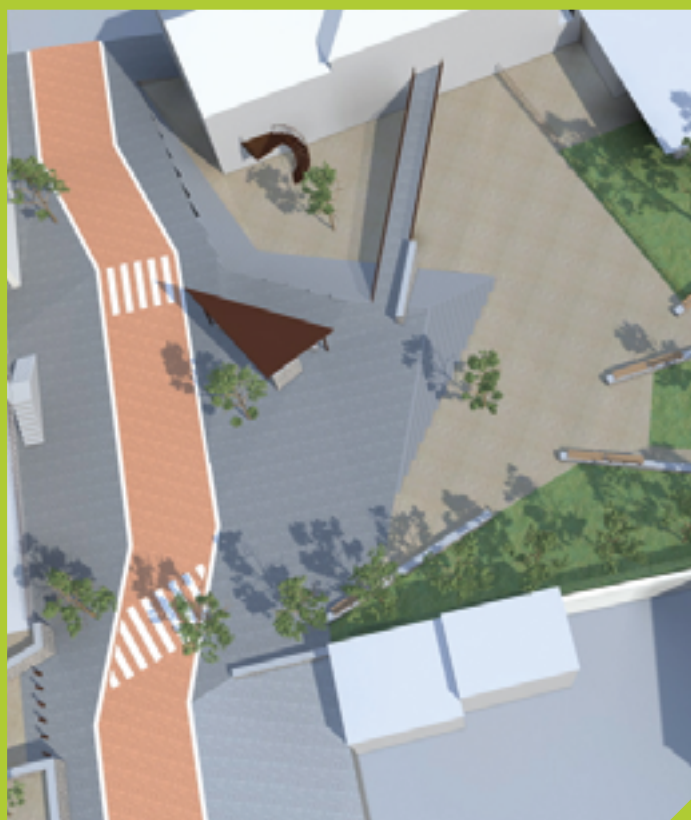
DU PREMIER PROJET À LA FIN DES TRAVAUX, IL N'Y A PLUS QU'UN PAS !



LA COMMUNE DE BAELEN VOUS INVITE À CÉLÉBRER AVEC ELLE LA FIN DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE LE SAMEDI 9 JUIN 2018.

Après l'inauguration officielle et le traditionnel verre de l'amitié qui sera offert à toutes les personnes présentes, vous aurez l'occasion de venir découvrir ce nouvel espace lors d'une soirée festive pleine de surprises et d'animations pour tous.

Ne manquez pas le programme qui sera distribué prochainement et réservez déjà la date du 9 juin !



LE CPAS DE BAELEN VOUS INFORME :



DEPUIS 1996, LE CPAS A COLLABORÉ AVEC LA MAISON DE REPOS DE MEMBACH POUR LE SERVICE DE REPAS À DOMICILE. CETTE INSTITUTION N'ÉTANT PLUS EN MESURE D'ASSURER CE SERVICE, C'EST LE LAGON BLEU QUI ASSURE LA DISTRIBUTION DES REPAS DEPUIS CE 2 MAI 2018.

Ce service est accessible à toute personne pensionnée ou présentant un handicap et habitant Baelen. À la suite d'une enquête sociale, les Baelenois qui, n'étant ni pensionnés ni handicapés, sont dans l'impossibilité de se préparer un repas par leurs propres moyens (par exemple, en cas de convalescence, maladie, ...) pourront aussi bénéficier de ce service.

Les repas sont distribués, en liaison froide (c'est-à-dire à réchauffer), les lundi, mercredi et vendredi, sauf les jours fériés, entre 10 et 13 heures. Vous pouvez recevoir, à chaque livraison, le repas du jour ainsi que celui du jour après ou du week-end. Les livraisons sont ainsi adaptées afin de vous fournir un repas tous les jours de la semaine.

Le menu sera différent chaque jour de la semaine. En plus du menu du jour, un deuxième menu appelé « variante » et une « assiette froide », fixés par cycle hebdomadaire, sont proposés ainsi que 4 menus à la carte (toujours disponibles).

La participation qui vous sera demandée pour un menu comprenant le potage, le plat et le dessert est de 6.50 € et de 5.70 € pour les personnes Bénéficiaires de l'Intervention Majorée.



Pour plus de renseignements et/ou pour introduire une demande, n'hésitez pas à prendre contact avec le service social du CPAS au 087/76.01.13.



EXPOSITION À LA MAISON COMMUNALE LORS DE LA KERMESE DE BAELEN



À L'OCCASION DE LA KERMESE DE BAELEN, LE L.A.C. (LOISIRS, ARTS ET CULTURE) VOUS INVITE À VENIR DÉCOUVRIR, DANS LES LOCAUX DE LA MAISON COMMUNALE DE BAELEN, LES ŒUVRES RÉALISÉES PAR LUDIVINE NYS ET VÉRONIQUE FRANÇOIS.

« *Ludivine Nys, étudiante en architecture d'intérieur à finalité scénographique, présente des portraits à l'encre de Chine qui traduisent un sens précis de l'observation et une sensibilité artistique toute particulière. Cette exposition est l'occasion pour elle d'exposer avec sa maman, Véronique François. Véronique François réalise de gros plans très originaux. Elle joue avec l'aquarelle pour rendre les matières et les couleurs de ses sujets.* »

UNE EXPOSITION À NE PAS MANQUER!



HORAIRES

Samedi 2 juin de 9h00 à 18h00

Dimanche 3 juin de 11h00 à 18h00

Entrée libre

Bienvenue à tous

LE LAC ANIME LA KERMESE DE BAELEN

LES ENFANTS DE 4 À 12 ANS SONT INVITÉS À PARTICIPER AU TRADITIONNEL CONCOURS DE DESSINS ORGANISÉ PAR LE L.A.C. DANS LA FOULÉE :



QUAND MUSIQUE ET MAGIE FONT BON MÉNAGE

ALAIN SLIM | BARBAMAGIE | Magicien-Illusionniste

Véritable orgue de barbarie et magie rapprochée Humour classe et participation du public. Numéro avec des animaux, foulards, cordes, cartes, etc..., il connaît un succès certain et plaît à tous, enfants, jeunes et adultes. « *Des tours sans doute classiques mais présentés d'une manière originale grâce à cette interactivité détonante avec un public qu'il met dans sa poche sans aucun problème. On s'amuse beaucoup avec cet artiste au grand cœur.* »

Où ? Dans les jardins du Presbytère

Quand ? Samedi 2 juin à 14h00 : **Concours de dessin**
15h00 : **Spectacle de magie**

Prix familial : 2€ pour un enfant, 3€ pour deux enfants et 5€ à partir de trois enfants. Nombreuses récompenses et amusement garanti pour petits et grands.

EXPOSITION À LA MAISON DE REPOS À MEMBACH



À L'OCCASION DE LA KERMESE DE MEMBACH, LE L.A.C. (LOISIRS, ARTS ET CULTURE) VOUS INVITE À VENIR DÉCOUVRIR DANS LES LOCAUX DE LA RÉSIDENCE SAINT-JOSEPH DE MEMBACH, LES ŒUVRES RÉALISÉES PAR LES ÉLÈVES DE L'INSTITUT ROBERT-SCHUMAN.

Au cours de leur formation en arts appliqués à l'Institut Robert-Schuman, les élèves apprennent les différentes techniques de base du dessin (à main libre et aux instruments), de la peinture (aquarelle, acrylique, écoline), du graphisme, de l'infographie et de la photographie. Ils participent à de nombreux projets, créent des affiches et des invitations, décorent des lieux de leurs peintures murales ou sur toile, participent à des concours, exposent leurs tableaux et visitent des expositions afin d'enrichir leurs connaissances et acquérir de nouvelles expériences.



Les élèves de la section artistique de l'Institut Robert-Schuman d'Eupen ont le plaisir de vous présenter l'exposition de leurs oeuvres autour d'une seule couleur: le bleu. L'exposition se compose de dessins, peintures, collages, sculptures et photos. Chaque élève aura relevé le défi de concevoir une oeuvre en une semaine soit 18h de cours.

Laissez-vous surprendre par l'imagination, la créativité et le savoir-faire de ces jeunes artistes lors de l'exposition à la Résidence Saint-Joseph à Membach.

UNE EXPOSITION À NE PAS MANQUER!

VERNISSAGE

vendredi 22 juin à 14 h

L'exposition sera accessible tous les jours du **samedi 23 juin** jusqu'au **1^{er} juillet** pendant les heures d'ouverture de la maison de repos.

Entrée libre

Bienvenue à tous

Un grand merci au CHC et à Madame Zingaro pour leur accueil chaleureux.

CONCOURS DE DESSINS



LES ENFANTS **DE 4 À 12 ANS** SONT INVITÉS AU TRADITIONNEL CONCOURS DE DESSINS ORGANISÉ PAR LE LAC.

Où ? Sur le site de la kermesse devant la salle Saint-Jean.

Quand ? Le **samedi 23 juin à 10h45**

Prix : 1€ par enfant

Nombreuses récompenses!

EXCURSION ZÉLANDE SAMEDI 29/09/2018



LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018, LE L.A.C. VOUS EMMÈNE EN ZÉLANDE.

Le raz de marée du 1^{er} février 1953 ravagea le sud-ouest des Pays-Bas. Les eaux submergèrent quelque 200.000 ha de terres fertiles et détruisirent les digues en maints endroits.

1035 personnes moururent noyées et 200.000 bêtes périrent.

Peu de temps après la catastrophe, la « Commission des travaux du Delta » conseilla de fermer les bras de mer et de réhausser les digues. Coût : 11 milliards de florins.

PROGRAMME DU JOUR :

Nous irons visiter le barrage anti-tempête dans l'Escaut Oriental : Neeltje Jans 1986 à 250 km ou 3 heures de route. Nous poursuivrons notre route sur l'île de Schouwen-Duiveland avec un arrêt dans la petite ville de pêcheurs Zierikzee. Nous retraverserons l'Escaut Oriental sur le plus long pont d'Europe en 1965 (5 km) ! Nous terminerons par la visite d'un moulin à vent toujours en activité à Wissenkerke. Retour par Goes, Anvers, Hasselt et Liège.

Prix : 55 €. Ce prix comprend le trajet en car et les différentes entrées. *Repas de midi non compris.*

Départ : 7h00 | Retour : aux alentours de 20h00

Informations et inscriptions :

Nathalie Thönnissen | 0486/90.23.63 | naththonnissen@hotmail.com

LES ÉNIGMES DU LAC

LE LAC VOUS PROPOSE UNE OU DEUX ÉNIGMES À CHAQUE PARUTION DES INFORMATIONS COMMUNALES. UN SIMPLE JEU D'OBSERVATION. RECONNAÎTRE UN ENDROIT DE NOS VILLAGES. CECI N'EST PAS UN CONCOURS... C'EST POUR VOTRE SEUL PLAISIR !



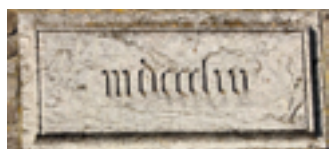
Solution des énigmes de février-Mars (n° 405)

5) OÙ SITUER CE BÂTIMENT ?

En plein centre de Baelen, bâtiment à colombage, sur le Thier, vu de la rue des Millepertuis.

6) AU BORD DE QUEL CHEMIN SE SITUE CETTE VILLA ?

Levée de Limbourg, près de l'autoroute et du TGV



QUESTION DU JOUR

7) et 8) Où situer ces deux textes « en creux », ou "en bas relief".

(Indice: ils se situent à moins de 200m l'un de l'autre)



VISITE DES ORGUES

LE LAC A AFFICHÉ « COMPLET » LORS DE LA VISITE DE LA MANUFACTURE D'ORGUES THOMAS À STAVELOT.

Visite Guidée par Monsieur Thomas lui-même. Très, très intéressant. (suivez les activités du LAC dans les infos communales et inscrivez-vous rapidement pour éviter d'être relégué sur la liste d'attente).

A très bientôt à Berlin !!!!



CHIENS HEUREUX

DIMANCHE 15 AVRIL, LES CHIENSHEUREUX ONT ORGANISÉ LEUR PREMIÈRE JOURNÉE FESTIVE DE L'ANNÉE



DÈS 9H30, MAÎTRES ET CHIENS ONT QUITTÉ LE CENTRE CANIN POUR UNE BALADE DE 2H30 DANS LA MAGNIFIQUE FORÊT TOUTE PROCHE. AU COURS DE CETTE PROMENADE, CHACUN A PU APPRÉCIER LE RÉSULTAT DE NOTRE ENSEIGNEMENT ET LE CONFORT D'UN CHIEN ÉDUQUÉ PAR UN MAÎTRE QUI PLACE UN JUSTE CADRE À SON CHIEN. UNE CINQUANTAINES DE CHIENS (DE TOUTES TAILLES ET DE TOUTES RACES) SE BALADANT EN GROUPE, CE N'EST PAS ACCESSIBLE À TOUT LE MONDE, SEULS LES PROPRIÉTAIRES LUCIDES Y ARRIVENT !



De retour au club, repos pour les chiens pendant que les maîtres ont pu se désaltérer puis déguster un buffet de nos délicieux fromages de Herve-Société (ou savoureuse charcuterie de la Fagnarde pour la poignée de membres ne mangeant pas de fromage). Comme à chacune de nos activités festives, le soleil était de la partie.

Ce fut une journée très agréable, tout à fait dans la lignée de nos activités « *tout faire avec son chien* ». Si vous aussi vous désirez évoluer dans la relation avec votre chien, ne vous passez plus de ces moments de plaisir et rejoignez-nous !

Merci aux piliers du club qui une fois de plus se sont bien investis pour que cette journée soit une réussite.

Merci à la Commune de Baelen qui nous aide à chaque fois.

Merci à la nouvelle équipe qui s'est bien intégrée dans l'organisation.

Merci à la généreuse participation de la Boucherie de la Fagnarde.

Merci à Herve Société et à Francis.

Et merci aux membres qui répondent chaque fois présents et nous renouvellent leur confiance.



FAIRE VOYAGER VOTRE FAMILLE EN RESTANT CHEZ VOUS C'EST POSSIBLE EN ACCUEILLANT UN ÉTUDIANT INTERNATIONAL AVEC YFU !

ANS, LE 20 MARS 2018

À LA FIN DU MOIS D'AOÛT, DES DIZAINES D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ÂGÉS DE 15 À 18 ANS ARRIVERONT EN BELGIQUE AVEC L'ENVIE DE DÉCOUVRIR UNE NOUVELLE CULTURE ET AVEC L'OBJECTIF D'AMÉLIORER LEUR PRATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE. ILS VIENNENT DES QUATRE COINS DU MONDE COMME EAKAPON DE THAÏLANDE, LUCIA D'ARGENTINE OU ENCORE DONNA D'ESTONIE. ILS SONT TRÈS MOTIVÉS, CURIEUX ET YFU RECHERCHE UNE FAMILLE D'ACCUEIL POUR CHACUN D'ENTRE EUX.

Accueillir un étudiant chez soi, c'est non seulement lui donner l'opportunité d'accomplir son rêve mais aussi l'occasion de découvrir sa culture, de tisser des liens à l'échelle mondiale, d'élargir sa vision du monde, de partager ses valeurs, ses habitudes, de simplement vivre une expérience amusante et enrichissante pour l'ensemble de la famille. Comme le dit cette maman : « *C'est très enrichissant pour nous de découvrir une autre culture. Nous avons une vie très active et au départ nous avions peur qu'accueillir un troisième enfant à la maison soit compliqué mais il n'en est rien. Si nous devons réitérer l'expérience nous le ferions sans hésiter car pour notre famille ce fut une belle réussite.* »

Il n'y a pas d'attente particulière quant au modèle familial pour accueillir. Toutes les familles sont aptes à accueillir : jeunes ou moins jeunes, avec ou sans enfants, famille classique ou monoparentale. La condition primordiale est d'avoir envie de partager son quotidien, d'échanger et de s'enrichir culturellement.

Pendant l'année ou le semestre passé en Belgique, les étudiants sont scolarisés dans une école secondaire à proximité de leur

famille d'accueil. Tout comme leurs familles d'accueil, ils sont préparés et encadrés pendant leur séjour. Les membres de l'association sont en outre disponibles en permanence pour vous conseiller afin que l'expérience soit inoubliable. De plus, différentes activités sont organisées pendant l'année pour échanger avec d'autres familles d'accueil ou simplement pour s'amuser tous ensemble. Avec plus de 60 ans d'expérience dans l'organisation de programmes d'échanges interculturels, YFU est un partenaire privilégié pour vous accompagner tout au long de votre expérience d'accueil.



PLUS D'INFO ?

Rendez-vous sur le site internet www.yfu-belgique.be. Les permanents répondent également à vos demandes par email via l'adresse inbound@yfu-belgique.be ou par téléphone au 04/223.76.68.

YFU BRUXELLES-WALLONIE ASBL

Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue de la station, 73/75 - B-4430 Ans

T +32 4 223 76 68 | F +32 4 223 08 52

info@yfu-belgique.be | www.yfu-belgique.be

LES JEUNES PENSIONNÉS DE BAELEN SAISON 2018

JEUDI 07 JUIN

Visite du fourneau St Michel et St Hubert

Baelen - Bastogne : arrêt libre pour le café. Ensuite, nous rejoindrons le Fourneau St Michel pour la visite guidée et le repas de midi. Après-midi : visite de l'abbaye et de la basilique de St Hubert.

Départ : 07h30 | Prix du car : 23 € | Visite et repas : 34 €

MARDI 07 AOÛT

Vignoble à Overijse et musée de Tervuren

Baelen - Héverlée : arrêt libre pour le café - Overijse : visite d'une serre à raisins de table - repas de midi à Scherpenheuvel. Après-midi : visite guidée des jardins japonais de Hasselt.

Départ : 07h30 | Prix du car : 23 € | Visites et repas : 37 €

JEUDI 11 OCTOBRE

Excursion-Surprise

Départ : 09h00 | prix du car : 23 € | visite et repas : 35 €

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :

Léon CORMAN : 087 76 40 36

Josette LEBAN-CORMAN : 087 76 31 74

Denise GERKENS-PALM : 0477 81 18 65



VOUS AIMEZ CHANTER ?

ALORS, AVEC OU SANS CONNAISSANCES DE SOLFÈGE, VEENEZ REJOINDRE **LA ROYALE CHORALE ST. GRÉGOIRE DE BAELEN.**

Notre chorale mixte recherche de nouvelles voix pour chanter un répertoire varié (religieux et profane).

Les répétitions ont lieu le jeudi de 20h00 à 22h00 à la Cantellerie, rue de la Régence, en face de l'Administration Communale de Baelen.

Si cela vous tente, la porte est ouverte, venez simplement nous écouter lors d'une prochaine répétition. Nous serons très heureux de vous accueillir.

📍 **Lydie Ganser**, Présidente : 087/76.29.21

Paulette Messerich, Secrétaire : 087/30.06.02

BAELEN

PREMIÈRES COMMUNIONS 27 MAI 2018

BECKERS Mathias | rue Gérard Heid 22 | 4800 ENSIVAL

BLEHEN Zoé | rue Emile Schmuck 1B | 4837 BAELEN

CHARBON Lucie, route d'Eupen 149 | 4837 BAELEN

DEREDICKS Maxime | Oeberg 2 | 4700 EUPEN

DERICUM Amélie | Chemin des Passeurs 14A | 4837 BAELEN

DOCQUIER Mat | Allée des Saules 46 | 4837 BAELEN

ERNST Corentin | Néreth 12E | 4837 BAELEN

FRANSSEN Damien | Heggen 9C | 4837 BAELEN

GERARD Alix | Forges 12 4/1 | 4837 BAELEN

JONAS Alexandre | route de Dolhain 27 | 4837 BAELEN

KARLOWSKI Charlotte | Oeveren 26 | 4837 BAELEN

LEZAN DE MALIZARD Maylis | Heggen 7 | 4837 BAELEN

LUX Gabriel | rue Verte 37 | 4710 LONTZEN

MARTIN Romane | rue des Ecoles 67 | 4830 LIMBOURG

PATURIAUX Aurélien | Sous-Hadrimont 18 | 4830 LIMBOURG

POSSEN Olivia | route d'Eupen 162 | 4837 BAELEN

POURBAIX Camille | Heggen 47 | 4837 BAELEN

RADERMACHER Léa | rue Haute 36 | 4700 EUPEN

ROSSIUS Romain | route de Dolhain 37 | 4837 BAELEN

SCHYNS Maëlia | Heggen 55B | 4837 BAELEN

WOLTER Amélie | Runschen 46A | 4837 BAELEN

ZAGHET Elliott | La Sablière 14 | 4837 BAELEN

MESSE DE QUARTIER À RUNSCHEN



Une messe de quartier sera célébrée le **10 juin 2018 à 11 heures** à la **chapelle Sainte Anne et Saint Joachim à Runschen**. Toute la communauté paroissiale est invitée à cette célébration eucharistique en plein air. Nous y invitons particulièrement tous les habitants du quartier, jeunes et moins jeunes. **Remercions déjà tous ceux qui s'associeront à nous pour que cette messe soit festive et conviviale.**

Guy Balaes, curé de l'unité pastorale Baelen - Welkenraedt et l'équipe relais de Baelen

3^{ÈME} BALADE GOURMANDE

À VOS AGENDAS : RÉSERVEZ DÉJÀ LA DATE POUR NOTRE BALADE GOURMANDE : LE DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2018

5 services - 36€ - 10 € pour enfant en dessous de 10 ans

Départ : rue de la Régence toutes les demi-heures, entre 10h30 et 13h

Païement obligatoire pour le 29 août 2018 au numéro :

BE 68 001 520 265 034

de « Les sept Nains »

Inscriptions (précisez l'heure de départ) et renseignements au 087/76.45.67

entre 17h et 20h ou par mail : lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com

Nous espérons vous y voir nombreux.

LES SEPT NAINS

Route de Dolhain 22- B-4837 Baelen





52^{ème} Marche Européenne
du Souvenir et de l'Amitié



1 à 4 jours
Parcours 8-16-24-32 km

26-29 juin 2018



www.marche-mesa.com be

LA MESA 2018, LE PLAISIR DE L'EFFORT PHYSIQUE ... À LA PORTÉE DE CHACUN !

DU 26 AU 29 JUIN 2018, LA DÉFENSE ORGANISE LA 52^E ÉDITION DE LA MARCHÉ EUROPÉENNE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIÉ (LA MESA).

Cette marche est avant tout une magnifique randonnée sur les sentiers des Ardennes belges, et ce dans une ambiance unique. Chaque année, ce sont près de 10.000 marcheurs qui sillonnent le sud de notre pays. Durant quatre jours, des parcours de 8, 16, 24 ou 32 km, soigneusement choisis pour la beauté des paysages traversés, permettent à chacun de parcourir la distance qui conviendra le mieux à sa condition physique. Militaires et civils, jeunes et moins jeunes, sportifs confirmés et occasionnels, wallons, flamands, européens, habitants du bout du monde, tout le monde est le bienvenu !

Cette année, ce sont les villes d'Arlon, Martelange, Bastogne et Saint-Hubert qui accueillent successivement les étapes de la MESA. De plus, trois camps d'hébergement sont organisés à La Roche, Houffalize et Bastogne. Au cours des quatre jours, de nombreux monuments seront fleuris en hommage aux victimes civiles et militaires des deux Guerres Mondiales.

N'hésitez pas à consulter le site www.marche-mesa.com pour en savoir plus sur cette grande fête du sport, de l'amitié et de la nature.

SAVEZ-VOUS QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

IL Y A CINQ SITES NUCLÉAIRES EN BELGIQUE. LES PLUS IMPORTANTS SONT LES CENTRALES NUCLÉAIRES DE DOEL ET DE TIHANGE. IL Y A AUSSI LES SITES DE MOL, DESSEL ET FLEURUS. DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES SE SITUENT ÉGALEMENT À MOINS DE 20 KM DE NOS FRONTIÈRES, À BORSSELE (PAYS-BAS) ET CHOOZ (FRANCE).

Le risque d'un accident nucléaire sur l'un de ces sites est faible mais ne peut pas être tout à fait exclu. Il est dès lors important que vous connaissiez aussi le risque nucléaire, les actions des autorités et la bonne manière de vous protéger.

QU'EST-CE QUE LE RISQUE NUCLÉAIRE ?

Les centrales nucléaires mais aussi le secteur médical et industriel, utilisent la radioactivité, par ex. pour la production d'électricité ou d'imagerie médicale. La radioactivité est un phénomène naturel. Notre corps reçoit chaque jour une dose de radiation provenant de la terre et de l'univers. Cependant, une exposition à une dose importante de radiation peut affecter la santé.

Si malgré le vaste système de sécurité, quelque chose tournait mal dans une installation nucléaire, plusieurs procédures et plans d'urgence entrent en vigueur. Ceux-ci doivent faire en sorte que les conséquences de l'incident restent limitées pour l'homme et l'environnement.

Un rejet radioactif peut, exceptionnellement, se produire dans l'air, l'eau ou en surface. Il y a un risque de contamination (particules radioactives sur la peau ou les vêtements) ou d'irradiation (rayonnement radioactif à distance) en cas de libération de matières radioactives.

QUE FONT LES AUTORITÉS ?

Les autorités et les exploitants des installations nucléaires collaborent pour limiter les risques au minimum. L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) contrôle la sécurité des sites nucléaires de manière stricte. Elle contrôle si toutes les conditions de sécurité ont été strictement respectées.

Comme il est impossible d'exclure une situation d'urgence, les autorités, exploitants et services de secours rédigent des plans d'urgence qu'ils testent régulièrement. À l'aide de ces plans et procédures, ils tentent d'avoir aussi rapidement que possible la situation d'urgence sous contrôle et de limiter au maximum l'impact sur la population et l'environnement.



QUE PUIS-JE FAIRE ?

- ✔ Si un accident nucléaire se produisait quand même, protégez-vous contre la radiation ou la contamination en vous mettant à l'abri.
- ✔ Rentrez et restez à l'intérieur
- ✔ Fermez portes et fenêtres et coupez les systèmes de ventilation.
- ✔ Écoutez les recommandations des autorités.

Les autorités peuvent aussi conseiller aux riverains d'un site nucléaire, aux jeunes de moins de 18 ans, aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent de prendre des comprimés d'iode. Il est possible d'aller chercher gratuitement et préventivement des comprimés d'iode chez le pharmacien. Informez-vous sur www.risquenucleaire.be si vous devez aller chercher des comprimés d'iode.

Cette campagne est une initiative du Centre de Crise, suite à l'actualisation du plan d'urgence nucléaire national. Vous voulez en savoir plus ? Surfez sur www.risquenucleaire.be

NUMÉROS GAGNANTS TOMBOLA PÂQUES 2018

1^{er} lot : **2195** - 1^{ère} réserve : **3610** - 2^{ème} réserve : **4072**2^{ème} lot : **4634** - 1^{ère} réserve : **3422** - 2^{ème} réserve : **1677**3^{ème} lot : **2949** - 1^{ère} réserve : **4621** - 2^{ème} réserve : **1598**

AUTRES LOTS

5004	5679	6197	6954	7566	8112	8726	9480
5059	5686	6248	6969	7579	8123	8727	9482
5082	5693	6249	6975	7585	8127	8740	9510
5096	5701	6252	6979	7586	8144	8748	9512
5112	5704	6253	6980	7602	8148	8760	9518
5121	5721	6257	6990	7604	8150	8761	9523
5128	5723	6267	6995	7610	8177	8800	9529
5157	5735	6319	7006	7643	8201	8802	9535
5161	5766	6320	7015	7644	8204	8813	9536
5165	5767	6333	7067	7674	8205	8815	9537
5189	5790	6336	7093	7675	8217	8820	9566
5193	5801	6354	7136	7696	8218	8839	9567
5196	5815	6375	7144	7710	8237	8876	9588
5199	5816	6378	7150	7714	8241	8935	9597
5235	5817	6388	7155	7729	8250	8936	9610
5249	5819	6462	7159	7737	8262	8943	9616
5264	5834	6476	7164	7746	8284	8955	9641
5282	5838	6483	7176	7751	8286	8972	9644
5283	5861	6512	7205	7782	8291	8988	9647
5284	5869	6516	7211	7803	8296	8999	9659
5291	5882	6518	7234	7817	8324	9013	9666
5313	5900	6523	7256	7853	8325	9023	9686
5335	5910	6527	7279	7868	8328	9059	9715
5337	5916	6532	7281	7893	8346	9070	9730
5341	5935	6542	7282	7929	8347	9077	9739
5350	5949	6554	7284	7933	8351	9107	9747
5353	5953	6556	7298	7941	8356	9144	9771
5361	5959	6564	7308	7947	8402	9165	9779
5365	5962	6567	7323	7948	8436	9179	9780
5403	5968	6571	7383	7957	8440	9188	9810
5413	5973	6595	7407	7973	8465	9221	9820
5417	5976	6628	7412	7982	8481	9246	9840
5432	5996	6634	7436	7989	8497	9249	9842
5453	5998	6702	7447	7998	8513	9255	9868
5457	6007	6703	7463	8001	8514	9269	9872
5460	6018	6733	7477	8007	8518	9275	9880
5464	6021	6741	7485	8028	8532	9292	9895
5470	6042	6744	7495	8041	8541	9298	9901
5491	6045	6760	7499	8042	8545	9309	9905
5497	6055	6772	7502	8046	8549	9313	9930
5518	6056	6799	7517	8056	8552	9315	9945
5522	6070	6810	7523	8062	8570	9328	9961
5609	6077	6835	7524	8069	8578	9370	9972
5612	6086	6852	7525	8078	8600	9415	9979
5647	6096	6860	7528	8087	8636	9436	9982
5656	6108	6879	7553	8088	8670	9451	9999
5674	6111	6887	7565	8103	8705	9452	

Les lots peuvent être réclamés à la buvette du R. BAELEN F.C. **jusqu'au 25 mai 2018** : 0478/30.46.11

Membach

KERMESSE 2018

22 > 26 JUIN 2018

PROGRAMME

22/06

BLIND TEST 20:00

Organisé par:
Association des parents de l'école de Membach

Burgers:
Ferme Saint-Paul

23/06

TREUIL DU BELGIAN 8 et 22 KM départ: 10:45

CONCOURS dessin 10:45 par le L.A.C.

MATCH BELGIQUE-TUNISIE 14:00 Ecran géant

KERMESSE ouverture 14:00

BAL des enfants par PAF 19:00

BAL du Roi par PAF 21:00

24/06

TIR à l'oiseau 16:00

- Animation musicale
- Balade à dos d'âne
- Château gonflable
- Gaufres vendues au profit de la Résidence Saint-Joseph

KERMESSE ouverture 16:00

25/06

KERMESSE ouverture 15:00


JEUX EN BOIS 16:00

ZUMBA démo par Céline Scheen 19:30

26/06

KERMESSE ouverture 15:00

JEUX EN BOIS 16:00



Frites, burgers, pains saucisses
23 > 26 JUIN 2018

Ecran géant à Membach

23/06 - 14:00



MATCH

Belgique - Tunisie

chapiteau - bar - restauration
Ambiance de folie
Kermesse pour les enfants

Entrée gratuite

BLIND TEST

22-06 20:00

Ambiance assurée
Equipes de 4 à 8 personnes
Inscription souhaitée
Lot garanti

ORGANISÉ PAR: Association des parents de l'école de Membach.

RESTAURATION
Burgers par la Ferme Saint-Paul de Baelen.

INSCRIPTIONS:
0486/10.85.42 - magermans.caroline@belgacom.net

PAF: 5€/personne **Salle Saint-Jean Membach**

